



NOTE DE SERVICE N° 214 /NS/MINFI/SG/DGB/DDPP du 23 JUL 2020

Fixant le calendrier de formations des structures de la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions l'utilisation de l'application ESD-SOFT

Dans le cadre du projet de l'automatisation de la production des Etats de Sommes Dues (ESD) et conformément à l'instruction n° 20/0000668/MINFI/SG/DGB/DDPP du 25 juin 2020 du Ministre des Finances, il est organisé au profit des services en charge de la production des ESD de la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions (SDG et CAFS), un ensemble de formation à l'utilisation de cette nouvelle solution. Les formations se dérouleront au **Ministère des Finances**. Elles alterneront les exposés théoriques et les travaux pratiques selon le calendrier suivant :

| Jours | Horaires | Equipe | Salle | Module |
|----------------|-------------|-----------------------|-----------------|--|
| LUNDI 27/07 | 10H00-11H30 | TOUS LES PARTICIPANTS | SALLE DES ACTES | CEREMONIE DE LANCEMENT |
| | 12H00-15H00 | TOUS LES PARTICIPANTS | SALLE DES ACTES | PRESENTATION DE LA SOLUTION ET NAVIGATION DANS LA SOLUTION |
| | 15H00-16H30 | TOUS LES PARTICIPANTS | 235 | CREATION DES COMPTES |
| MARDI 28/07 | 09H00-12H00 | SDG/S3 | 428 | TRAITEMENTS DES ESD DU CONTENTIEUX |
| | 09H00-12H00 | SDG/S2 | 235 | TRAITEMENTS DES ESD DE PRISE EN CHARGE, D'AVANCEMENT ET DE DE RECLASSEMENT |
| | 12H30-15H30 | SDG/S4 | 235 | TRAITEMENTS DES ESD DE PRISE EN CHARGE, D'AVANCEMENT ET DE DE RECLASSEMENT. |
| | 12H30-15H30 | CAFS | 428 | TRAITEMENTS DES REPRISE EN SOLDE , REMISE EN ACTIVITE ET DES CERTIFICATS ADMINISTRATIFS. |
| MERCREDI 29/07 | 09H00-12H00 | DDPP/S1 | 235 | ARCHIVAGE DES ESD SIGNE DANS LA SOLUTION |
| | 09H00-12H00 | CAFS | 428 | TRAITEMENTS DES AUTRE TYPE D'ESD |
| JEUDI 30/07 | 09H00-12H00 | SDG/(S2+S4) | 428 | TRAITEMENTS DES AUTRE TYPE D'ESD |

La formation sera assurée par l'équipe technique du projet, appuyée par la Cellule Informatique. Elle a pour objectifs d'intégrer l'utilisation de ESD-SOFT dans les habitudes des acteurs en charge de la production des ESD.

Les charges liées à l'organisation de cette formation seront supportées par le budget du projet.

Le Chef de projet et les Sous-Directeur de la Direction de la Dépense de Personnel et des Pensions sont chargés d'entreprendre toutes les diligences pour la présence effective de tous les acteurs à cette formation. /-

Ampliations :

- DGB
- DGB/SDAG
- DDPP/CAFS
- DDPP/CES
- DDPP/SDG

LE DIRECTEUR DE LA DEPENSE DE PERSONNEL ET DES PENSIONS

Simo Kengne Robert
Ingénieur-Statisticien-Economiste